

Compte rendu
Comité national de la santé et de la sécurité au travail (CNSST)
Le 15 janvier 2009
1431, chemin Merivale, Ottawa (Ontario)
Pièce 205 (salle de conférence)

Représentants des employés

Howard Willems
Tom Wright
Eric Jackson
Bob Kingston (coprésident)
Denis Sicard

Représentant de l'employeur

Vance McEachern (coprésident)
Colleen Barnes
Sandra Fry
Jean-Pierre St-Amand
Ginette Workman
Catherine Airth (remplaçante de
Vance McEachern)

Absent

Terry Peters (coprésident)

Secrétariat

Vera Pasic
Robert Wilson
Jennifer Noël-Livernois

Invités

Omer Boudreau
Sharon Vien
Karen Trousdale

1. Mot de bienvenue du président

Vance McEachern souhaite la bienvenue aux membres du Comité. Bob Kingston remplace Vance McEachern à titre de président en après-midi. Catherine Airth remplace Vance McEachern en après-midi.

2. Examen du compte rendu de la réunion du 16 octobre 2008

3. Examen de l'ordre du jour

4. Examen des mesures de suivi découlant de la réunion du 16 octobre 2008

4 a) Rapport du sous-comité de la formation

1) Le Programme de prévention des risques a été présenté à la Division de l'apprentissage et il est sur le point de devenir un cours d'apprentissage en ligne.

2) Liste des cours de formation obligatoires en SST : Colleen Barnes indique que le sous-comité s'est réuni et a convenu d'obtenir les plus récentes versions des modules de formation. Ces renseignements seront communiqués à Mary Brodhead afin que le sous-comité formule des recommandations finales sur le format des modules de formation.

Mesures de suivi :

1) Colleen Barnes informera les membres du CNSST de la date de lancement par l'intermédiaire du Secrétariat. **FAIT.**

2) Colleen Barnes fera le point sur les conclusions lors de la prochaine réunion du CNSST.

4 **b) Mandat des comités locaux/gouvernance en matière de SST**

Ginette Workman invite Omer Boudreau à assister à la réunion du CNSST et à participer à la présentation sur la gouvernance en matière de SST. On discute ensuite des processus de consultation et d'approbation en matière de SST qui existent déjà à l'ACIA et qui seront présentés lors de la prochaine réunion du Comité de la haute direction (CHD).

On discute également de la création de plus d'un comité local des politiques au sein du cadre proposé.

Mesure de suivi : Omer Boudreau présentera le cadre au CHD. Ginette Workman informera les membres du CNSST de la décision finale à la prochaine réunion.

4 **c) Projet d'analyse des risques professionnels (ARP)**

Vance McEachern fait le point sur la phase 1 du projet d'ARP. Des progrès négligeables sont signalés par la Direction générale des opérations. La phase 1 devrait être terminée d'ici la fin de l'exercice financier 2009.

Les représentants des employés estiment que le modèle d'ARP ne devrait pas se fonder sur les descriptions de travail, mais plutôt sur les tâches accomplies. Les représentants des employés notent également que certains projets, tels que le projet visant les groupes SP et MV (professionnels des sciences et médecins vétérinaires), se fondent sur des descriptions de travail génériques.

Afin d'assurer la cohérence dans l'ensemble de l'ACIA, on détermine qu'un nouveau modèle d'ARP doit être élaboré. Tous les comités recevront une formation sur ce nouveau modèle.

En vertu de la partie II du *Code canadien du travail*, le Comité doit participer à l'examen et à l'analyse des ARP. Les conseillers en SST continueront d'assurer la coordination en surveillant, conseillant et corrigeant les comités au besoin.

Mesure de suivi : On convient qu'un sous-comité doit être formé par Bob Kingston et Vance McEachern afin de réunir les ARP existants en un seul modèle cohérent. L'objectif du sous-comité sera de formuler des recommandations concernant ce nouveau modèle d'ARP au Sous-comité des ressources humaines (SCRH) par l'intermédiaire du CNSST. Bob Kingston et Vance McEachern feront le point lors de la prochaine réunion du CNSST.

4 **d) Utilisation d'armes à feu dans les établissements de traitement des viandes**

La directive sur l'utilisation sécuritaire des armes à feu dans les établissements de traitement des viandes devrait être présentée au SCRH le 2 février 2009.

Mesure de suivi : Vance McEachern fera le point auprès des membres du CNSST lors de la prochaine réunion.

4 **e) Protection des classeurs**

La protection des classeurs contre les activités sismiques est un dossier auquel il faudra se consacrer réellement si l'on veut que le problème soit réglé avant la fin de l'exercice financier. Jean-Pierre St-Amand travaillera avec le groupe des installations pour s'assurer que la mise en oeuvre des exigences en matière de sécurité est complétée.

Mesure de suivi : Jean-Pierre St-Amand s'assurera que le plan d'action, le calendrier et la portée des travaux sont communiqués aux membres du CNSST par l'intermédiaire du Secrétariat.

4 **f) Centre des opérations d'urgence (COU)**

La Direction générale des opérations du Bureau de la gestion des mesures d'urgence est responsable du plan d'intervention d'urgence de l'ACIA. Le document final devrait être complété au début du printemps.

Mesure de suivi : Le Secrétariat fournira le document final aux membres du CNSST.

4 **g) Présence de campylobactéries dans les abattoirs**

Le sous-comité, composé de Sandra Fry, de Bob Kingston et de Liz Rohonczy, se réunira de nouveau pour solidifier la stratégie convenue lors de la réunion du 16 septembre.

Mesure de suivi : Vance McEachern communiquera au sous-comité les pratiques actuelles relatives à la formation sur la prévention des infections. Le sous-comité en fera part au CNSST lors de la prochaine réunion.

4 **h) Politique de gestion du parc automobile**

Jean-Pierre St-Amand informe le Comité que la norme opérationnelle sur les véhicules automobiles, la norme de sécurité des véhicules automobiles et la directive sur l'utilisation et l'entretien des véhicules automobiles seront renvoyées au CHD pour approbation finale.

Mesure de suivi : FAIT.

4 **i) Évaluation de l'état de santé**

Le document sur l'évaluation de l'état de santé et le Guide de l'évaluation de la santé au travail et les commentaires fournis par le CNSST sont examinés.

Mesure de suivi : Le terme « conseillers en SST » sera ajouté au document. Le Secrétariat modifiera les commentaires et les communiquera aux directions générales appropriées pour distribution. FAIT.

4 **j) Administration du CNSST**

Refus de payer les congés des membres du Comité qui participent à une formation sur la SST qui n'est pas dispensée à l'ACIA.

Mesure de suivi : Ginette Workman et Bob Kingston se rencontreront pour discuter de cette question et en feront part au CNSST à la prochaine réunion.

4 **k) Politique sur la prévention de la violence**

Une réunion en personne a eu lieu, mais les membres du groupe de travail n'ont pas tous pu y assister. On discute d'une première ébauche d'un modèle de politique de la Direction générale des ressources humaines qui est accompagnée de commentaires.

Mesure de suivi : Une deuxième réunion en personne avec le groupe de travail sera organisée le plus tôt possible.

4 **l) Politique sur l'ergonomie**

1) On a reçu un avis juridique concernant la protection des renseignements personnels entourant la divulgation de noms dans les rapports d'évaluation ergonomique. La divulgation du nom d'un employé est permise. Les renseignements médicaux concernant cet employé ne peuvent pas être divulgués sans le consentement de ce dernier. Les comités locaux auront accès aux rapports sur place. FAIT.

2) Le groupe de travail continue de recueillir des renseignements sur la Politique sur l'ergonomie.

Mesures de suivi :

1) FAIT.

2) On fera le point sur la version définitive auprès des membres du CNSST lors de la prochaine réunion.

4 m) Mandat du Comité des politiques du CNSST

1) Le mandat du Comité des politiques du CNSST sera examiné par ses membres. Aucun commentaire n'est reçu.

2) On discute du financement des voyages des membres du CNSST pour les réunions trimestrielles. On détermine que la composition du CNSST est approuvée par le SCRH, que les coprésidents autorisent le délai de participation au CNSST et que les gestionnaires des membres du Comité autorisent les fonds de voyage.

3) Bob Kingston propose l'ajout d'un autre membre au Comité des politiques du CNSST.

Mesures de suivi :

1) Les membres du CNSST auront une autre occasion de commenter le mandat. L'échéance pour la réception des nouveaux commentaires au Secrétariat est le 30 janvier 2009. Les coprésidents examineront et approuveront le mandat mis à jour avant de l'afficher sur *Merlin*.

2) Le processus d'approbation des autorisations de financement et de voyage se présentera sous forme d'addenda créé par le Secrétariat et distribué avec le mandat.

3) Le Comité discutera de la mesure proposée à la prochaine réunion.

4 n) Travail par postes

On poursuit la discussion sur l'impact du travail de nuit sur les employés de l'ACIA. La Direction générale des opérations confirme qu'il n'existe aucune directive concernant le travail de nuit.

Mesure de suivi : Howard Willems fournira une trousse de renseignements pour les travailleurs de postes des milieux industriels, et on en discutera à la prochaine réunion du CNSST.

4 o) Protection des voies respiratoires (masque) contre l'influenza aviaire

Le manuel de procédures de la Direction générale des opérations contiendra un élément du Programme d'équipement de protection individuelle (EPI), y compris la formation.

Mesure de suivi : Des procédures normalisées d'exploitation seront établies par la Direction générale des opérations en collaboration avec le CNSST lors de la prochaine réunion.

4 p) Comptes rendus dans *Merlin*

On reconnaît qu'il est présentement difficile de retrouver les comptes rendus dans *Merlin*. On traitera de cette question dans le cadre d'un vaste programme visant à mettre à jour le site de SST de l'ACIA et à améliorer son efficacité.

Mesure de suivi : On fera le point lors de la prochaine réunion du CNSST.

4 q) Menaces pour la sécurité

1) On poursuit la discussion sur la gestion des menaces pour la sécurité au sein de l'ACIA. Les menaces pour la sécurité comprennent tout geste qui contrevient à la Politique sur la sécurité du gouvernement du Canada. Les incidents de sécurité tels que les menaces contre les employés, les incidents relatifs aux menaces de préjudice corporel, les voies de fait, le harcèlement ou le harcèlement criminel d'un employé, les alertes à la bombe et les colis suspects entrent dans cette catégorie puisqu'ils constituent une menace à la vie humaine.

2) Les noms des employés de l'ACIA contenus dans les documents d'AIPRP accessibles aux tierces parties doivent être protégés.

Mesures de suivi :

1) Jean-Pierre St-Amand s'assurera que les renseignements sont communiqués à tous les employés au moyen d'une campagne de sensibilisation comprenant une brochure qui sera distribuée vers la fin de janvier.

On consultera le CNSST pour l'élaboration de la politique sur les menaces pour la sécurité. Cette politique sera intégrée au document « Gérer pour le succès » ainsi qu'à la directive sur la prévention de la violence.

2) D'autres recherches seront menées par les Services de SST de l'Agence.

4 r) **Formation pour les membres du CNSST**

Le Comité indique que les nouveaux membres n'ont pas eu l'occasion de suivre la formation en SST obligatoire. On propose qu'une courte séance de formation sur l'ARP soit donnée aux membres lors de la prochaine réunion.

Mesure de suivi : Bob Kingston et les Services de SST de l'Agence se sont portés volontaires pour faire une présentation sur l'ARP à la prochaine réunion du CNSST. Le Secrétariat fournira la liste courante des cours de formation proposés pour les membres du CNSST.

s) **Rapport statistique et d'analyse de l'Agence sur les situations comportant des risques (2008)**

Les données pour 2008 sont toujours en cours de compilation. Les secteurs ont jusqu'au 13 février pour faire rapport auprès des services de SST de l'Agence. Le rapport doit être présenté à HRDCC d'ici le 1^{er} mars 2009.

Mesure de suivi : Le Secrétariat enverra une copie électronique du rapport des accidents et des incidents 2004-2007 aux membres du CNSST qui doivent en vérifier le format et le présenter au Secrétariat d'ici la fin de janvier.

Le document final de 2008 sera distribué aux coprésidents lorsque les renseignements auront été compilés et communiqués à HRDCC.

4 t) **Employées enceintes**

Ange-Aimée Deschênes fait une présentation au CNSST sur les outils pratiques que le Comité des politiques du Québec a créés quant à la question de la réaffectation des

employées enceintes qui pourraient être exposées aux bactéries dans les établissements de traitement des viandes du Québec.

Le CNSST propose au Comité des politiques du Québec de maintenir le statu quo pour l'instant, soit la réaffectation des employées enceintes lorsqu'elles divulguent leur grossesse. Cette mesure devrait demeurer en vigueur jusqu'à ce qu'une position nationale sur la question soit recommandée à la haute direction.

Mesures de suivi :

1) Ange-Aimé Deschênes remettra l'étude sur l'évaluation des risques au Secrétariat qui la distribuera aux membres du CNSST afin de compléter les cartables distribués lors de la réunion.

2) Les coprésidents conviendront de la portée et de l'orientation d'un comité d'examen qui peut valider les renseignements reçus. Tous les membres doivent fournir au Secrétariat les noms des personnes qualifiées qui peuvent siéger au comité.

5. Points permanents

a) Lecture de lois

L'article 125.1 de la partie II du *Code canadien du travail* doit être lu par tous et sera examiné collectivement lors de la prochaine réunion du CNSST.

b) Programme d'aide aux employés

Sharon Vien des RH présente des données sur l'analyse des tendances et l'utilisation des services fournis aux employés de l'ACIA et aux membres de leur famille immédiate. Une copie de la présentation sera conservée au dossier par les Services de SST de l'Agence.

Mesure de suivi : Sharon Vien fournira une copie du questionnaire sur la satisfaction des employés pour qu'il soit distribué aux membres du CNSST.

6. Nouveaux points

a) Tous les membres sont d'accord pour que la réunion prévue le 16 avril prochain soit remise au 13 mai 2009.

b) Le Secrétariat communiquera aux membres les dates des trois prochaines réunions du Comité des politiques afin d'aider leurs gestionnaires à financer les préparatifs de voyage nécessaires.

Date : _____

Coprésident (employés)

Date : _____

Coprésident (employés)

Date : _____

Coprésident (employeur)

Signature

Signature

Signature